

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9 h – 12 h et 14 h – 18 h
Mardi, mercredi, jeudi	9 h – 12 h et 14 h – 17 h
Vendredi	9 h – 12 h et 14 h – 16 h

### LES HORAIRES D'OUVERTURE pour JUILLET ET AOÛT

Lundi	8 h 30 à 12 h – 13 h à 17 h
Mardi, mercredi, jeudi	8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h – 13 h à 15 h

## PERMANENCE DU MAIRE

Tous les lundis sur rendez-vous

## PERMANENCE DES ADJOINTS

**Bruno MICHEL** – patrimoine - cultes

sur RDV

**Francis SETTELEN** – information

sur RDV

**Gérard BROUSSAL** – école, culture, transport

sur RDV

**Jean-Marc HIRSCHNER** – construction

sur RDV

**Christian REBSTOCK** – voirie

sur RDV

**Gérard ARNOULT** – sports et fêtes

sur RDV

## ASSISTANTE SOCIALE

Le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 au sous-sol de l'école primaire. **Accueil: M<sup>me</sup> LADOUCE.**

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE - ESPACE MARCEAU

1 place de la Fontaine

MARDI	16 h – 18 h
MERCREDI	9 h – 12 h et 15 h – 17 h
VENDREDI	15 h – 19 h
SAMEDI	9 h – 12 h

- Fermé en août -

## CALENDRIER DES OBJETS ENCOMBRANTS

ANNEE 2010

**Déchetterie verte**

**Du lundi au vendredi de 14 heures à 19 heures**

**Samedi de 10 heures à 17 heures**

Vendredi 16 juillet

Mercredi 18 août

Samedi 18 septembre

Mercredi 13 octobre

Samedi 13 novembre

**Déchetterie mobile**

**Du lundi au vendredi de 11 heures à 19 heures**

**Samedi de 9 heures à 17 heures**

Samedi 3 juillet

Lundi 9 août

Mercredi 1er septembre

Samedi 2 octobre

Mardi 2 novembre

Mercredi 1er décembre

## Ramassage à domicile

**Sortir vos affaires la veille, ramassage de bonne heure**

Vendredi 20 août

Vendredi 22 octobre

Vendredi 17 décembre

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Antonia ALIMI – ALLARD 7b rue du Champ du Feu - 03 88 78 37 18

Mme Agnès BURGHARD 2 rue du Chêne

Mme Marie-Danielle CARDEY 7 rue de Lingolsheim

Mme Martine CHRIST 4 rue Alfred Kastler - 03 88 77 10 43

Mme Evelyne DENNI - 4 rue de la Bruche

Mme Gaëlle EBERHARDT 1a rue de l'Eglise

03.69.26.37.79 - 06.25.29.84.49

Mme Yvonne ENGER 1 rue Schumann

Mme Neda FOURNET 7b rue du Champ du Feu - 03 69 22 91 63

Mme Elisabeth FUHRY 31a rue de Lingolsheim

03.88.78.13.56 - 06 60 52 28 17

Mme Marie-Claire HEINRICH 1 rue St-Pirmin - 03.69.26.82.87

Mme Marie-Louise HOUEL 21 rue de Lingolsheim - 03 88 78 20 87

Mme Sylviane HUG 3 rue des Roses - 03 88 77 31 59

Mme Nadia IURLARO 22 rue de l'Angle - 06 67 23 41 05 - 03 69 26 63 68

Mme Monique JONVAL 4 rue Ste Odile - 3.88.77.04.85 - 06 71 39 32 83

Mme Sandie KALE-DELATTRE 18 rue de Hangenbieten - 03.88.76.55.58

Mme Brigitte KAPP 22 rue du Climont - 03 69 26 21 05

Mme Annie KLEIN 12 rue de Lingolsheim - 03 88 78 62 11

Mme Bruna KLEIN 30a rue de Lingolsheim - 03 88 78 27 28

Mme Simone KNITTEL 7 rue Robert Schumann

Mme Jacqueline MATHIS 10 rue de Wolfisheim - 03 88 78 66 10

Mme Mireille MENGUS 11 rue Bartholdi - 03 88 77 04 94

Mme Isabelle MISCHLER 5 rue de l'Ecole - 03 69 57 60 48

Mme Evelyne NEUBURGER 1 impasse des Soeurs - 03 88 76 92 56

Mme Rose NIEDERMEYER 16 rue de Wolfisheim - 06 63 24 80 20

Mme Josee RASOLOHERY 2 rue Stosskopf - 03 69 22 80 74

Mme Michèle RITTER 23 rue du Champ du Feu - 03 69 22 38 53

Mme Nadine SARBACHER Rue de la paix - 03 88 76 90 72 - 06 78 44 24 69

Mme Sylvie SCHWOOB 8 rue des Peupliers - 03 88 76 07 64

Mme Julie STEPHAN 1b place des acacias - 03 88 77 84 41

Mme Clarisse STURTZ 12 rue de la Bruche - 03 88 76 99 94

Mme Sabine VIX 1b rue du Chateau - 03 69 36 05 80 - 06 66 92 97 06

Mme Christine WAGER 7a rue du Champ du Feu - 06 69 20 38 43

Mme Philomène WALTER 12 rue des bouleaux - 06 62 50 70 05

Nous vous rappelons que l'Antenne Locale des Assistantes Maternelles (ALAM) fonctionne en mairie (demander Sylvie). Ce service a pour but de mettre en relation les parents et les assistantes maternelles.

## CENTRE DE LOISIRS

### JEUNES DE 6 A 12 ANS

le centre de loisirs organisé par l'association OPAL fonctionnera du 5 au 30 juillet 2010 au complexe scolaire, rue de l'école Renseignements OPAL – 03 88 15 14 65

## - Service CUS -

### ENLEVEMENT GRATUIT DES EPAVES

La procédure a été modifiée

Depuis le début de l'année, un formulaire est à retirer en mairie qui comprend toutes les informations et le numéro de téléphone de la société qui ramasse les épaves.

C'est désormais au propriétaire du véhicule de faire lui-même les démarches auprès du collecteur.

## URGENCES

Pompiers .....	18
Samu .....	15
Gendarmerie .....	03 88 68 61 62 ou 17
Enfants maltraités .....	03 88 76 67 67
Pharmacie Kerner .....	03 88 78 19 04
Médecin .....	03 88 78 62 78
Infirmières	
Mme Schmidt - Mme Hug.....	03 88 78 15 10
Dominique Chipot et Nathalie Hellfrich.....	03 88 76 19 56
Dentistes	
A. Perrin .....	03 88 78 77 00
C. Staub .....	03 88 78 67 74
Kinésithérapeute	
S. Dauber – 14a rue de la Bruche .....	03 88 78 50 20
J. C – Waag – 1 rue des serruriers .....	03 88 12 65 59
Orthophoniste – C. JUAN .....	03 88 77 81 81

## NUMEROS UTILES

Assistante sociale (Mme LADOUCE) .....	03 88 77 14 69 le mercredi matin 03 68 33 80 00 en semaine
Bibliothèque –médiathèque Espace Marceau.....	03 88 78 82 26
Caisse d'Allocation familiale .....	0820 25 67 10
CPAM Illkirch .....	3646
CUS .....	03 88 60 90 90
Ecole maternelle .....	03 88 77 10 41
Ecole Primaire .....	03 88 78 00 54
Mairie .....	03 88 78 05 84 ou mairie.holtzheim@wanadoo.fr
Poste .....	03 88 78 36 24
Presbytère catholique .....	03 88 78 06 61
Presbytère protestant (Kolbsheim) .....	03 88 96 00 33
(contacter de préférence Mme DIEMER .....	03 88 96 14 71
SDEA – Espace Européen de l'Entreprise .....	03 88 19 29 19
Salle de la Bruche .....	03 88 78 38 82

## RECENSEMENT DES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES A L'AGE DE 16 ANS

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est obligatoire et vous donne des droits - dès 16 ans ; présentez vous à la mairie de votre domicile muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle est exigée pour passer vos examens et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense.

Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis à vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Le recensement vous permettra d'être inscrit automatiquement par la mairie sur les listes électorales.

Alors, n'attendez pas !!

cette démarche est nécessaire pour vos inscriptions aux examens scolaires et au permis de conduire.

Vous avez plus de 16 ans et vous n'avez pas été recensé ; présentez vous au plus tôt à votre mairie pour régulariser votre situation, votre inscription sera prise en compte.

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie ou le bureau du service national

42 rue Lauth - BP 1036 - 67071 Strasbourg cedex  
tél : 03 90 23 37 52 - fax : 03 90 23 37 09  
e-mail : bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr  
site internet : www.defense.gouv.fr

## PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Michel-Henri LAMBERT

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné par rapport à l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice.

C'est un moyen simple, rapide et efficace pour venir à bout d'un litige et obtenir ainsi un accord amiable.

Mr LAMBERT tient des permanences gratuites à la mairie de Holtzheim (salle des conseils, bâtiment annexe de la mairie) sur rendez-vous les 2ème et 4ème MERCREDI du mois de 9 heures à midi – prière de contacter la mairie

## PERMANENCES JURIDIQUES

Des permanences juridiques ont lieu tous les mercredis de 16 heures à 17 heures

Prière de prendre rendez vous en mairie - 03 88 78 05 84

## PERMANENCE CPAM :

Le mardi matin de 10h45 à 11h15 dans la Salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

## SIMPLIFICATION DE LA PROCEDURE DE DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

En date du 3 mars 2010, le Ministère de l'Intérieur a fait parvenir aux mairies, par l'intermédiaire des préfectures, une circulaire visant à simplifier la procédure de délivrance des cartes d'identité et passeports.

En ce qui concerne la commune de Holtzheim, seules les demandes de cartes d'identité sont traitées, les demandes de passeports sont à voir auprès des mairies de plus grande envergure qui nous entourent (Geispolsheim, Eckbolsheim, Lingolsheim, Illkirch, Schiltigheim, Strasbourg ..)

Une liste des pièces ainsi que les renseignements adéquats est disponible au secrétariat.

Voici les détails :

### - Première demande de carte d'identité ou passeport

- Le formulaire + empreinte + signatures

- Les 2 photos

- 1 justificatif de domicile (ES, GAZ, Téléphone fixe, impôts, fiche de paie..)

- L'acte de naissance

- Le justificatif de nationalité française (le cas échéant)

### • renouvellement de carte d'identité ou passeport

- présenter l'ancienne pièce d'identité plastifiée ou le passeport biométrique

- le formulaire + empreinte + signatures

- les 2 photos

- le justificatif de domicile

### • si le renouvellement fait suite à une perte ou un vol ; rajouter aux pièces précédentes

- le timbre fiscal de 25 € (montant actuel)

- la déclaration de perte ou de vol

- l'acte de naissance.